



PROCÈS-VERBAL

COMMISSION SPORTIVE

Réunion restreinte	Jeudi 29 juillet 2021
Président :	M. Michel NAGEOTTE
Présents :	MM. Michel BOURNEZ – Michel MALIVERNAY – Thierry NAPPEY
Excusés :	MM. Nicolas VUILLEMIN – Thierry CORROYER
Assistent :	Mmes Sylvie FALLOT – Delphine SCARAMAZZA – M. Anatole BARBIER

1 – SENIORS

MASCULINS

1.1 – DEMANDES DES CLUBS

. Match n° Coupe de France – Nolay US / St Marcel FR du 22 août 2021

La commission prend connaissance de la demande de ces clubs d'inverser la rencontre et de disputer le match le 21/08 à 19h00 à la Plaine de Jeux N°1 de St Marcel.

Elle donne son accord

. Courriel de Gueugnon FC

La commission prend connaissance du courriel de ce club demandant à disputer à la 1^{ère} journée de National 3 à l'extérieur.

La commission rappelle que les nombreux desiderata ne sont respectés que dans la mesure du possible.

En conséquence, elle ne peut donner une suite favorable à cette demande.

1.2 – COUPE INTERSPORT

La commission prend connaissance de la liste des 24 équipes engagées pour cette saison.

La commission décide de faire une formule championnat, matches aller simples, 4 groupes sont formés de 6 équipes.

Les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés pour les ¼ de Finale.

Groupe A : Auxerre AJ 3 – Chalon FC 2 – Gueugnon 2 – Paron 2 – Quetigny 2 – St Apollinaire 2

Groupe B : Jura Dolois Football 2 – Lons le Saunier 2 – Louhans Cuiseaux 2 – Jura Sud Foot 2 – Champagnole 2 – St Marcel 2

Groupe C : Racing Besançon 2 – Besancon Football 2 – 4 Rivières 70 2 – Ornans 2 – Pontarlier 2 – St Vit 2

Groupe D : Baume les Dames 2 – Belfortaine ASM 2 – Belfort Sud 2 – Grandvillars 2 – Morteau Montlebon 2 – Pont de Roide Vermondans 2

1^{ère} journée : 29 AOUT 2021

2^{ème} journée : 19 SEPTEMBRE 2021

3^{ème} journée : 3 OCTOBRE 2021

4^{ème} Journée : 31 OCTOBRE 2021

5^{ème} journée : JEUDI 11 NOVEMBRE 2021

MASCULINS

2.1 – TIRAGE 1^{ER} TOUR COUPE GAMBARDELLA

La commission prend connaissance de la liste des clubs engagés en Coupe Gambardella soit 138 clubs dont les 5 clubs de National U19 (Auxerre AJ – Dijon FCO – Sochaux Montbéliard FC – Pontarlier CA – Dijon ASPTT) ce qui représente 9 équipes en plus par rapport à la saison 2020/2021.

133 équipes sont qualifiées pour ce 1er tour (*pour rappel, les clubs nationaux rentrent au 1^{er} tour fédéral*).

La commission établit la répartition des équipes dans des groupes géographiques et procède aux tirages au sort des 53 matches et des 27 exempts pour le 1^{er} tour de la Coupe Gambardella prévu le dimanche 5 septembre 2021 à 15h00.

Courriel de Château de Joux AS

La commission prend note de l'entente entre Château de Joux AS et les clubs de Remoray Vaux et Massif Haut Doubs.

Le club support de l'entente est Château de Joux AS.

Engagement de Mezire Fesches

La commission prend note de l'entente entre Mezire Fesches et Dampierre les Bois.

Le club support de l'entente est Mezire Fesches.

Engagement de Fort du Plasne AS

La commission prend note de l'entente entre Fort du Plasne AS et les clubs de RC Chaux du Dombief et EG St Laurent.

Le club support de l'entente est Fort du Plasne AS

Courriel de Haute Lizaine

La commission prend note de l'entente entre Haute Lizaine et Héricourt SG.

Le club support de l'entente est Haute Lizaine.

Organisation de la compétition :

			Equipes qualifiées	Equipes entrantes	Equipes participantes au tour	Nombre de matches à prévoir	Exempts	
LIGUE	05-sept	1er tour	133	106	106	53	27	5 clubs nationaux sont exclus des tours régionaux
	26-sept	2ème tour	53	27	80	40		
	10-oct	3ème tour	40		40	20		
	31-oct	4ème tour	20		20	10		
	21-nov	Finale Rég	10		10	5		
FFF	12-déc	1/64ème	5					10 (avec les nationaux)

Tirages :

LA CHARITE US (U18 District)		CORBIGNY US (U18 District)	MATCH 1
COULANGES LES NEVERS (U18 District)		COSNE UCS (U18 District)	MATCH 2
JOIGNY US (U18 District)		FONTAINE LA GAILLARDE (U18 District)	MATCH 3
TONNERRE UF (U18 District)		APPOIGNY ES (U18 District)	MATCH 4
GJ DE L'ARMANCON (Laroche St Cydroine) (U18 District)		PARON FC (U18 District)	MATCH 5

VILLAGES EF (<i>Savigny le Sec</i>) (U18 District)	AUXONNE CS (U18 District)	MATCH 6
BEAUNE AS (U18 District)	ST JEAN DE LOSNE (U18 District)	MATCH 7
DIJON USC (U17R)	QUETIGNY AS (U18 District)	MATCH 8
CHENOVE (U18 District)	LONGVIC (U18 District)	MATCH 9
MIREBEAU PONTAILLER LAMARCHE (U18 District)	TILLES FC (U18 District)	MATCH 10
AVALLON FCO (U17R)	AUXERRE STADE (U18 District)	MATCH 11
AUXERRE ASC (U18 District)	AILLANT SUR THOLON (U18 District)	MATCH 12
GEVREY CHAMBERTIN (U18 District)	DAIX (U18 District)	MATCH 13
MARSANNAY CL (U18 District)	FAUVERNEY ROUVRES (U18 District)	MATCH 14
GENLIS AS (U18 District)	CHATILLON COLOMBINE (U18 District)	MATCH 15
MONTBARD VENAREY (U18 District)	FONTAINE D'OUCHE (U17R)	MATCH 16
MANLAY (U18 District)	CERCLE TALANT (U18 District)	MATCH 17
BESSONCOURT ROPPE LARIVIERE (U18 District)	E. MEZIRE FESCHES (U18 District)	MATCH 18
BAUME LES DAMES AS (U18 District)	BART (U18 District)	MATCH 19
PIERREFONTAINE LARIVIERE (U18 District)	BELFORT SUD (U18 District)	MATCH 20
VALDAHON VERCEL (U17R)	AMANCEY BOLANDOZ CHANTRANS (U18 District)	MATCH 21
DOUBS SUD US (U18 District)	POUILLEY LES VIGNES (U18 District)	MATCH 22
JURA LACS FOOT (<i>Pont de Poitte</i>) (U18 District)	ARCADE FOOT PAYS LUNETIER (<i>Hauts de Bienne</i>) (U18 District)	MATCH 23
FRASNE (U18 District)	VAL D'AMOUR MONT S/VAUDREY (U18 District)	MATCH 24
JURA STAD' FC (U18 District)	LA JOUX NOZEROY (U18 District)	MATCH 25
RC SAONNOIS (U18 District)	MARNAYSIENNE (U18 District)	MATCH 26
NOIDANAIS (U18 District)	LARIANS MUNANS (U18 District)	MATCH 27
E. HAUTE LIZAINE (U18 District)	LURE JS (U18 District)	MATCH 28
MOUCHARD ARC SENANS (U18 District)	BRESSE JURA FOOT (U18 District)	MATCH 29
E. FORT DU PLASNE (U18 District)	PETITE MONTAGNE FC (<i>Arinthod</i>) (U18 District)	MATCH 30
E. CHATEAU DE JOUX (U18 District)	GJ MONTS VALLEES (U17R)	MATCH 31
GRAND BESANCON FC (U18 District)	DOUBS (U18 District)	MATCH 32
GJ DE L'ARCHE (<i>Chaffois</i>) (U18 District)	ETALANS VERNIERFONTAINE (U18 District)	MATCH 33

ST VIT US (U17R)		CLEMENCEAU BESANCON (U18 District)	MATCH 34
BESANCON FOOTBALL (U17R)		LES QUATRE MONTS (<i>Tarcenay</i>) (U17R)	MATCH 35
PRESENTEVILLERS STE MARIE (U18 District)		FORGES AUDINCOURT (U18 District)	MATCH 36
BAVILLIERS AS (U18 District)		GJ BIE DU DOUBS (<i>L'Isle sur Doubs</i>) (U18 District)	MATCH 37
SOCHAUX US (U17R)		EXINCOURT TAILLECOURT (U17R)	MATCH 38
SOUS ROCHES (<i>Valentigney</i>) (U18 District)		PAYS MAICHOIS (U18 District)	MATCH 39
GRANDVILLARS (U18 District)		VOUJEAUCOURT (U18 District)	MATCH 40
CRECHES JS (U18 District)		MELLECEY MERCUREY (U18 District)	MATCH 41
LA CLAYETTE SR (U18 District)		SENNECEY LE GRAND (U18 District)	MATCH 42
ST GERMAIN DU PLAIN BAUDRIERES (U18 District)		CHATENOY AS (U18 District)	MATCH 43
BRESSE NORD JEUNES (U18 District)		SAGY AS (U18 District)	MATCH 44
ST MARTIN EN BRESSE (U18 District)		GUEUGNON FC (U18 District)	MATCH 45
BLANZY USB FOOT (U18 District)		GJ NORD MACONNAIS (U18 District)	MATCH 46
ST REMY FC (U18 District)		MACONNAISE JS (U18 District)	MATCH 47
BUXY US (U18 District)		LOUHANS CUISEAUX FC (U17R)	MATCH 48
CLUNY US FOOTBALL (U18 District)		ST MARCEL FR (U18 District)	MATCH 49
ST SERNIN DU BOIS (U18 District)		DIGOIN FCA (U18 District)	MATCH 50
GERGY VERJUX (U18 District)		ST VINCENT BRAGNY (U18 District)	MATCH 51
SANVIGNES CS (U18 District)		TOURNUS AS (U18 District)	MATCH 52
LE BREUIL (U18 District)		SORNAY AS (U18 District)	MATCH 53

2.2 – CALENDRIER

La commission apporte une précision sur le calendrier en compétition U18R.
 2 groupes sont composés de 6 équipes ce qui représente 5 journées (matches aller)
 Le calendrier est déterminé comme suit :

J1	12/09
J2	19/09
J3	03/10
J4	17/10
J5	07/11

2.3 – AMENAGEMENT DES HORAIRES ET JOUR

La commission prend connaissance des demandes des clubs concernant leurs rencontres à domicile.

Elle décide pour la saison 2021/2022, à titre dérogatoire et exceptionnel pour le championnat « *brassage* » (groupes géographiques) de valider des horaires et jour de pratique en dehors de la ½ journée concernée par le jour et l'horaire de référence sous réserve que ces derniers ne soient pas pénalisant pour les clubs figurant dans le groupe :

Pour rappel

COMPETITION	HORAIRE HIVER	HORAIRE ETE
U18R	Dimanche 14h30	Dimanche 15h00
U17R	Dimanche 12h30	Dimanche 13h00
U16R	Dimanche 12h30	Dimanche 13h00
U15R	Samedi 15h00	Samedi 16h00
U14R	Samedi 15h00	Samedi 16h00

Elle décide de valider :

Pour les horaires indiqués en rouge, la commission demande au club de fournir un autre horaire.

Clubs	U18R	U17R	U16R	U15R	U14R
FONTAINE LES DIJON FC	10h00			13h45 (Horaire à revoir)	13h45 (Horaire à revoir)
PONTARLIER CA	12h30 (été) 12h00 (hiver)		12h30 (été) 12h00 (hiver)	16h30 (été) 16h00 (hiver)	16h30 (été) 16h00 (hiver)
VESOUL FC	15h00		13h00	16h00	
GJ RUDIPONTAIN		10h00			
GJ PAYS RIOLAIS			10h30		16h00
APPOIGNY ES			11h00		
MONTCEAU FC			10h30		14h00
BEAUNE AS			Samedi 17h00		
NOIDANS FC			Samedi 16h00		
SOCHAUX US		Samedi 16h30	Samedi 16h30		
GRAND BESANCON FC			Samedi 16h00 (été) 15h00 (hiver)		
GUEUGNON FC				14h30	14h30
DIJON FCO				16h00	
DIJON USC					15h30
DIJON ASPTT					14h00 (Horaire à revoir)

. Engagement GJ AFGP58

La commission prend note de la demande de ce club qui souhaite disputer ses rencontres de U16R à domicile le samedi après-midi.

Afin d'étudier sa demande, elle lui demande de préciser l'horaire.

FEMININS

. Courriel de JS LURE

La commission prend note du PV de la CRSROC en date du 15 juillet l'informant de l'entente entre Lure JS et Pays Minier. Il est à noter que cette demande est validée à titre dérogatoire et exceptionnel et que cette équipe ne pourra participer à la Phase de Barrage Nationale pour le Championnat National Féminin U19.

3 – FOOTBALL DIVERSIFIE

3.1 – COUPE NATIONALE FOOTBALL ENTREPRISE

La commission prend connaissance de la liste des équipes engagées : Dijon Enseignant, Chenove Municipaux, Municipaux Dijon.

Dès que la commission connaîtra le nombre de clubs qualifiés pour les 1/32^{ème} de finale, elle organisera les tours régionaux.

3.2 – COUPE NATIONALE FUTSAL

Nous vous rappelons que les demandes d'engagements en Coupe Nationale Futsal sont ouvertes via Footclubs jusqu'au 15 septembre 2021.

A noter que les deux premiers tours seront gérés par les Districts et le 3^{ème} tour et la Finale par la Ligue.

Le Vice-président,

Michel NAGEOTTE

Les décisions portant sur la coupe de France sont susceptibles d'appel devant la commission régionale d'appel de la LBFCF dans un délai de deux jours à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des R.G. de la F.F.F. et de l'article 11.2 du Règlement de la Coupe de France.

Les décisions portant sur la coupe de France Féminine sont susceptibles d'appel devant la commission régionale d'appel de la LBFCF dans un délai de deux jours à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des R.G. de la F.F.F. et de l'article 11.3 du Règlement de la Coupe de France Féminine.

Les décisions portant sur la coupe de Gambardella Crédit Agricole sont susceptibles d'appel devant la commission régionale d'appel de la LBFCF dans un délai de deux jours à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des R.G. de la F.F.F. et de l'article 11.3 du Règlement de la Coupe Gambardella Crédit Agricole.

Les autres décisions sont susceptibles de recours devant la commission régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football